



N°60

Novembre 2012

LES CHRONIQUES  
DE  
BAS-INTYAMON

**Convocation à l'assemblée  
communale  
du 27 novembre 2012**

Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamou, sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 27 novembre 2012 à 20H00  
à l'Auberge de la Couronne à Enney**

**Tractanda :**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 octobre 2012 (il ne sera pas lu)
2. Budget 2013 (ils ne seront pas lus)
  - 2.1. De fonctionnement
  - 2.2. D'investissement
    - 2.2.1. Assainissement des buttes de tir – site d'Enney
    - 2.2.2. Rénovations du bâtiment administratif – ancienne école d'Enney
    - 2.2.3. Reconstruction de la passerelle sur le Béveret
    - 2.2.4. Assainissement du passage à niveaux chemin de l'Ecole à Villars-sous-mont
    - 2.2.5. Acquisition d'un véhicule pour l'édilité
    - 2.2.6. Acquisition de bennes pour la déchetterie d'Enney
    - 2.2.7. Assainissement de la citerne à mazout et crédit d'étude pour l'assainissement de la cuisine – Auberge de la Couronne
    - 2.2.8. Rénovation de chalets d'alpage
    - 2.2.9. Rapport de la Commission financière
    - 2.2.10. Vote des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Présentation de la planification financière 2013 – 2017
4. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes). Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site [www.bas-intyamou.ch](http://www.bas-intyamou.ch).

Le Conseil communal

## ***Budget de fonctionnement***

Le budget de fonctionnement comprend l'ensemble des charges et des produits, y compris les amortissements des dettes.

Il se résume ainsi :

Total des charges	CHF	6'124'191.00
Total des produits	CHF	5'896'648.00
Excédent de charge	CHF	227'543.00

Les chapitres vous sont détaillés ci-après, avec des explications utiles :

### **0 Administration :**

Ce chapitre comprend les frais d'assemblées communales, des votations et élections, du Conseil communal, de l'administration en général, ainsi que la masse salariale totale de la commune. Les salaires des employés sont ensuite ventilés dans les chapitres correspondant, par exemple les forêts, l'édilité, l'eau, les routes, etc.

### **1 Ordre public :**

Ce chapitre englobe les sous-chapitres de la protection juridique, de la justice, de la police du feu, de la police du feu intercommunale, des affaires militaires et de la protection civile et de la protection de la population. A noter que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion de la police du feu intercommunale. Ce poste doit s'équilibrer par les participations des communes membres, soit Bas-Intyamou et Grandvillard.

### **2 Enseignement et formation :**

Ce chapitre regroupe les frais liés à la scolarité obligatoire, les écoles spécialisées, la formation professionnelle et les charges des bâtiments scolaires. A relever que le canton verse aux communes une compensation pour la mise sur pied de la 2<sup>ème</sup> année d'école enfantine qui se monte, pour Bas-Intyamou, à environ CHF 43'000.00 par an durant 6 ans, depuis 2008. Ce montant est comptabilisé dans le poste 9900.451.02.

### **3 Culture et loisirs :**

Ce chapitre réunit les postes de la culture, des parcs publics et chemins pédestres, du sport, et des autres loisirs.

### **4 Santé :**

Ce chapitre inclut les charges des hôpitaux, du financement des EMS, des soins ambulatoires et du service médical des écoles.

## **5 Affaires sociales :**

Ce chapitre contient les frais liés au financement des structures d'accueil de la petite enfance, le subventionnement des placements des jeunes enfants, des institutions pour personnes handicapées, de l'aide au logement et de l'assistance. Il est composé essentiellement de charges imposées par le canton.

## **6 Transports et communications :**

Ce chapitre réunit le poste des routes communales, du trafic régional, ainsi que tout ce qui regroupe les véhicules et accessoires, le déneigement, les travaux d'édilité.

## **7 Protection et aménagement de l'environnement :**

Ce chapitre inclut les postes de l'approvisionnement en eau, de la protection des eaux, de la gestion des déchets, du cimetière, des endiguements et de l'aménagement du territoire. Les postes liés à l'eau, à l'épuration et à la gestion des déchets doivent s'autofinancer par la perception de taxes. Ce principe est inscrit dans les règlements communaux.

## **8 Economie :**

Ce chapitre englobe le poste de l'agriculture, des forêts, des forêts intercommunales et du tourisme. A relever que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion du groupement forestier intercommunal, ce qui fait que le chapitre des forêts intercommunales s'équilibre par la participation aux frais de chaque commune.

## **9 Finances et impôts :**

Ce chapitre comprend les impôts, la gérance de la fortune et des dettes, l'ensemble des bâtiments communaux, chalets et alpages, parchets et terrains à bâtir, et les autres postes tels que les amortissements supplémentaires. Ce chapitre fait l'objet de prévisions extrêmement prudentes par le Conseil communal, en s'appuyant sur les statistiques fiscales que le canton établit annuellement.

## **Budget des investissements :**

Total des charges	CHF	2'511'000.00
Total des produits	CHF	1'447'391.00

### **1 Ordre public**

1500.503.00	CHF 110'000.00 : <b>crédit</b> pour l'assainissement des buttes de tir – stand d'Enney. Cette tâche incombe aux communes, des subventions cantonales et fédérales sont versées pour ces travaux.
-------------	--

### **2 Enseignement et formation**

2910.503.00	CHF 15'000.00 : <b>crédit</b> d'investissement pour diverses réfection à l'ancienne école d'Enney – aménagement d'un local d'archives communales.
2920.503.00	CHF 500'000.00: report de la part du crédit pour la rénovation et l'agrandissement de l'école d'Estavannens (crédit total de CHF 6'571'000.00 voté le 19.01.2010)

### **3 Culture et loisirs**

3300.503.00	CHF 12'000.00: <b>crédit</b> d'investissement pour la reconstruction de la passerelle sur le Béveret
-------------	--

### **6 Transports et communication**

6200.501.00	CHF 349'000.00 : report pour la réfection de la route de la Vudalla, de la route de la Létchyre et d'un tronçon de la Route des Auges à Enney.
-------------	--

6200.501.01	CHF 18'000.00 : report de la part du crédit pour l'assainissement de l'éclairage public sur 5 ans (crédit total de CHF 90'000.00 voté le 30.11.2010)
6200.501.02	CHF 50'000.00 : report de la participation de la commune de Bas-Intyamon à la réalisation de la route d'accès (infrastructure de base) à la route du quartier du Plain à Enney. (crédit total de CHF 350'000.00 voté le 29.11.2011)
6200.501.04	CHF 930'000.00 : report du crédit pour l'assainissement du passage à niveau au Camping d'Enney (crédit voté le 04.12.2007)
6200.501.04	CHF 351'000.00 : <b>crédit</b> d'investissement pour l'assainissement du passage à niveau au Chemin de l'Ecole à Villars-sous-Mont
6200.506.00	CHF 23'000.00 : <b>crédit</b> pour l'acquisition d'un véhicule pour l'édilité.

## 7 Protection et aménagement de l'environnement

7200.506.00	CHF 20'000.00: <b>crédit</b> pour l'acquisition de bennes pour la déchetterie d'Enney
7900.509.00	CHF 50'000.00 : report du crédit pour la poursuite de l'étude du plan d'aménagement local

## 9 Finances et Impôts

9420.503.00	CHF 35'000.00 : <b>crédit</b> pour l'assainissement de la citerne à mazout de l'Auberge et crédit d'étude pour la réfection de la cuisine – assainissement.
9433.600.01	CHF 840'000.00 : vente de terrain dans la zone d'activité à la maison Bultech Précision SA
9460.503.00	CHF 45'000.00 : <b>crédit</b> pour la rénovation de chalets d'alpage
9460.600.01	CHF 39'000.00 : vente de l'alpage de la Jorettaz à Estavannens

Commune de Bas-Intyamon  
Caisse communale  
1667 Enney

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	1'246'724.00	889'973.00	1'280'064.00	901'865.00	1'273'797.90	893'963.20
1 Ordre public	153'105.00	104'864.00	149'354.00	110'752.00	181'036.94	149'234.02
2 Enseignement et formation	1'397'622.00	39'300.00	1'219'391.00	42'087.00	1'110'835.20	16'350.00
3 Culte, culture et loisirs	74'787.00	1'000.00	70'145.00		60'916.10	1'057.00
4 Santé	482'234.00	20'000.00	470'398.00	22'000.00	442'066.25	23'199.60
5 Affaires sociales	500'925.00	17'000.00	474'145.00	25'015.00	428'236.90	32'661.65
6 Transports et communications	393'370.00	11'500.00	374'450.00	14'000.00	439'143.55	18'814.65
7 Protection et aménagement de l'environnement	577'766.00	498'800.00	625'789.00	513'800.00	603'016.25	556'756.70
8 Economie	664'669.00	587'100.00	651'642.00	597'350.00	391'341.72	278'095.34
9 Finances et impôts	632'989.00	3'727'111.00	813'186.00	3'706'667.00	1'936'357.85	4'870'241.71
<b>Totaux fonctionnement</b>	<b>6'124'191.00</b>	<b>5'896'648.00</b>	<b>6'128'564.00</b>	<b>5'933'536.00</b>	<b>6'866'748.66</b>	<b>6'840'373.87</b>
Excédents de charges/produits fonctionnement		227'543.00		195'028.00		26'374.79

Récapitulation du budget d'investissement

	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration					20'752.45	
1 Ordre public	110'000.00				8'739.95	
2 Enseignement et formation	515'000.00		4'043'000.00		1'741'885.32	500'000.00
3 Culte, culture et loisirs	12'000.00					
4 Santé						
5 Affaires sociales						
6 Transports et communications	1'721'000.00	382'891.00	1'465'600.00	241'000.00	18'210.30	
7 Protection et aménagement de l'environnement	70'000.00	185'500.00	255'000.00	6'000.00	90'716.40	280'533.10
8 Economie					36'658.00	
9 Finances et impôts	83'000.00	879'000.00	151'940.00	1'402'500.00	98'019.50	1'140'136.70
<b>Totaux investissements</b>	<b>2'511'000.00</b>	<b>1'447'391.00</b>	<b>5'925'540.00</b>	<b>1'649'500.00</b>	<b>2'014'981.92</b>	<b>1'920'669.80</b>
Excédents de charges/produits investissements	1'063'609.00			4'276'040.00		94'312.12